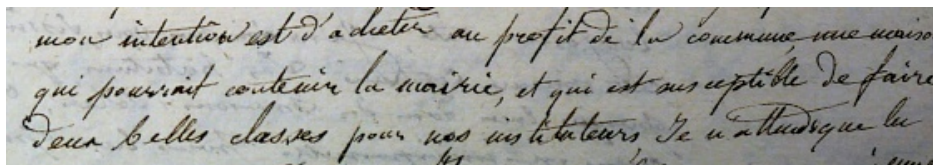


1833 à environ 1860 - la mairie : une salle dans l'école

La loi de 1833 oblige chaque commune à avoir une école. La veuve de Louis Deniaud, un marchand, vient de décéder. La municipalité achète sa maison comme l'indique M. Subra dans la lettre de 1832 ci-contre. Elle sera utilisée pour loger l'instituteur, pour une salle de classe et une salle de mairie.



mon intention est d'acheter au profit de la commune une maison qui pourrait contenir la mairie, et qui est susceptible de faire deux belles classes pour nos instituteurs. Je u attend que la

Cette photo est de 1910 mais la maison n'était pas très différente en 1833. Il faut seulement imaginer que la place est occupée par l'ancienne église et son cimetière. Le mot mairie ne désigne toujours pas un bâtiment, ce n'est qu'une des pièces à l'étage du bâtiment école.



Pas de place publique
jusque vers 1880



En 1848, un plan pour une rénovation qui ne sera pas réalisée nous indique que la salle de mairie est à l'étage et qu'on voulait l'agrandir (partie jaunâtre).

